

AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE (Réaffichage)

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir accueille cette année près de 17 400 élèves, au sein de ses 59 écoles : 47 écoles élémentaires, 11 écoles secondaires et une école élémentaire et secondaire établies sur un territoire de plus de 40 000 km² qui s'étend de la péninsule du Niagara à Peterborough et du lac Ontario (Toronto) à la baie Georgienne. Notre grand réseau d'écoles catholiques de langue française permet à chaque élève de se sentir membre d'une grande communauté scolaire francophone fondée sur la foi et de bénéficier d'une éducation de première qualité, dans un environnement d'apprentissage riche, équitable et inclusif.

ORTHOPHONISTE
Poste syndiqué permanent à temps plein (1,0) – 10 mois par année
Écoles des régions de Waterloo
CONCOURS : 19-OR-04

Le Conseil scolaire catholique MonAvenir est à la recherche d'une personne permanente qui agira à titre d'orthophoniste à temps plein, soit 35 heures par semaine, pour les écoles des régions de Waterloo, déplacements ailleurs sur le territoire du Csc MonAvenir sont possibles. L'entrée en fonction est immédiate.

MANDAT

Sous l'autorité et la supervision de la direction des Services à l'élève, la personne devra :

- Assurer le dépistage et l'évaluation des élèves qui présentent des problèmes relatifs à la parole, au langage et à la lecture;
- Rédiger des plans d'intervention auprès des élèves sur votre registre de cas;
- Superviser des assistantes orthophonistes.

EXIGENCES REQUISES

- Diplôme universitaire de deuxième cycle en orthophonie;
- Qualification en thérapie verbale serait un atout;
- Connaissance au niveau de la communication suppléante un atout;
- Membres de l'Ordre des orthophonistes de l'Ontario;
- Posséder des aptitudes démontrées au travail d'équipe et pouvoir valoriser les divers intervenants et intervenantes;
- Connaissance approfondie du français oral et écrit et de l'anglais oral;
- Pouvoir gérer un large éventail de questions complexes et délicates avec tact et diplomatie;
- Avoir un permis de conduire en règle et posséder une voiture;
- Prévoir plusieurs déplacements;
- En vertu du *règlement 521/01*, toute personne employée par un conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels, émis dans les six derniers mois, avant d'entrer en fonction.

RÉMUNÉRATION

- Selon la grille salariale prévue dans la convention collective en vigueur et selon l'expérience, le taux horaire varie entre 39,39\$ et 48,34 \$.

Toute personne intéressée est invitée à postuler en ligne **au plus tard le 22 novembre 2018 à 16h30** au Service des ressources humaines.

Cliquer ici pour postuler : <https://www3.cscmonavenir.ca/recrutement/postuler.php?type=soutien>

Veuillez noter que le Conseil communiquera seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.



Le Csc MonAvenir promeut la diversité et l'accessibilité et encourage toutes les personnes à soumettre leur candidature, incluant les minorités visibles, les personnes d'origines autochtones, Premières Nations, Inuit, Métis et les personnes handicapées.